

R. Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail, le jour du Seigneur. Sans cette condition, pas de contrat honnête.

DE LA FIXATION DU SALAIRE

116° Le patron a-t-il rempli tous ses engagements, du moment qu'il a payé le salaire librement consenti de part et d'autre ?

R. Non, comme nous allons le voir, et pas un juge équitable ne voudrait adhérer sans réserve à un pareil principe.

117° Qu'est-ce que c'est que travailler ?

R. Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour l'entretien de la vie.

118° Le travail a-t-il un double caractère ?

R. Oui, il est *personnel* et *nécessaire*.

119° Comment est-il personnel ?

R. Il est personnel, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité.

120° Comment est-il nécessaire ?

R. Parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour la conservation de son existence, qui est un devoir auquel il ne peut se soustraire sans crime, et qui lui donne le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance.

121° L'ouvrier peut-il se contenter de n'importe quel salaire ou même n'en exiger aucun ?

R. *Oui*, en tant que le travail est *personnel*, mais *non*, en tant qu'il est *nécessaire* pour le soutien de sa vie.

122° Peut-on séparer ces deux caractères du travail ?

R. On peut bien les séparer par la pensée, mais ils ne sont pas séparables en réalité.

123° Que découle-t-il de ces deux caractères du travail, réellement inséparables ?

R. Il en découle qu'au dessus des conventions entre les patrons et les ouvriers, il y a une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, qui exige que le salaire soit suffisant pour faire subsister l'ouvrier sobre et honnête, et qu'on ne lui impose pas des conditions que la nécessité ou la crainte d'un mal plus grand le forcent d'accepter.

124° Qu'est-il préférable dans ces cas et autres analogues ?

R. Il est préférable en principe que la solution en soit réservée